

**Pôle de coordination sur les systèmes
alimentaires des Nations Unies
Foire aux questions**



NATIONS UNIES
PÔLE DE COORDINATION
SYSTÈMES ALIMENTAIRES

1. Faciliter la mise en œuvre des feuilles de route nationales.
2. Renforcer la capacité d'encadrement stratégique, en appui aux pays.
3. Mobiliser l'écosystème d'appui au sein du système des Nations Unies et plus largement.
4. Mobiliser les moyens de mise en œuvre.
5. Communiquer et promouvoir une approche intégrée axée sur les systèmes alimentaires.
6. Se préparer pour le bilan de 2023.

Comment le Pôle a-t-il été créé ?

À la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, le Secrétaire général a engagé le système des Nations Unies à créer et gérer conjointement un Pôle de coordination en vue d'appuyer le suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires. Madame le Secrétaire général adjoint et les directeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Bureau de la coordination des activités de développement (DCO) des Nations Unies ont ainsi convenus de créer le Pôle et une [note d'information](#) a été publiée afin d'informer les États Membres et les principaux partenaires des engagements pris.

Quand le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies a-t-il été lancé ?

Le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies est devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2022. La FAO héberge le Pôle pour le compte du système des Nations Unies. Durant ses trois premiers mois d'activité, le Pôle s'est appliqué à assurer une transition en douceur et à transférer en son sein les actifs et les processus du Secrétariat du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Il est en train de développer un plan de travail biennal.

Le Pôle commencera la mise en œuvre de son plan de travail au milieu de l'année 2022.

Quelles sont les dispositions prises pour le Pôle en matière d'hébergement et de gestion ?

Le Pôle est hébergé par la FAO pour le compte du système des Nations Unies dans le Bureau du Directeur général de la FAO, plus précisément au sein du Bureau pour les objectifs de développement durable (ODD) de la FAO.

Le Pôle est une structure hybride en termes d'espace de travail, certains de ses membres se trouvant dans les bâtiments du siège de la FAO tandis que d'autres travaillent à distance, à partir des organismes, fonds ou programmes qui contribuent au fonctionnement du Pôle. La FAO fournit l'appui administratif et programmatique nécessaire aux opérations du Pôle.

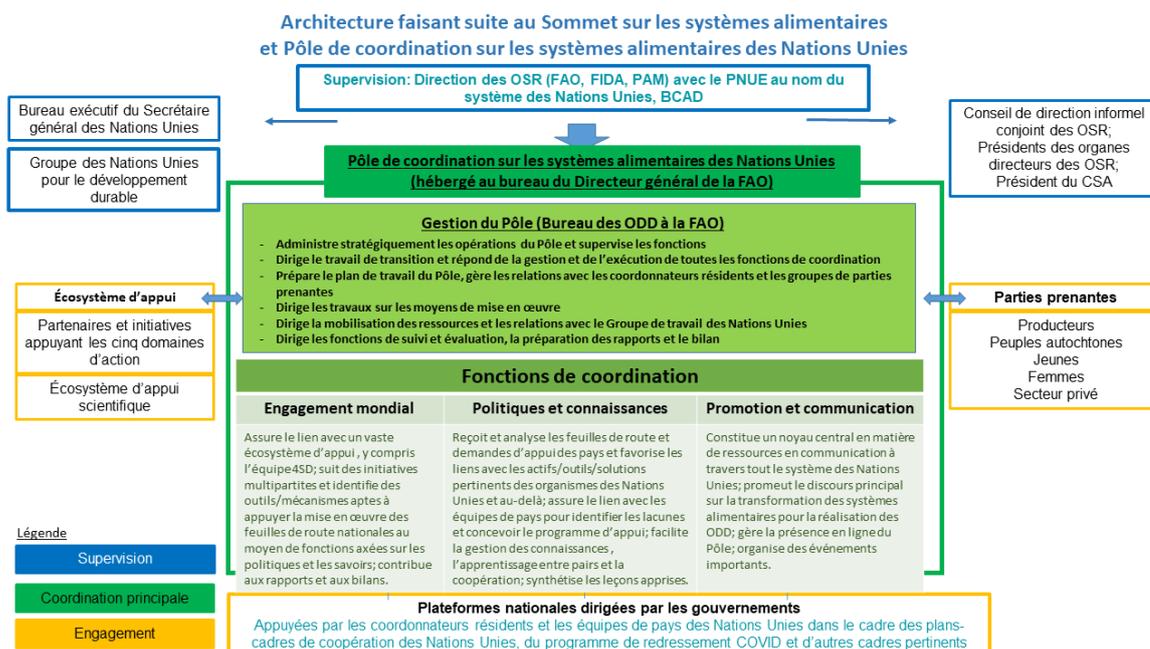
Quels organismes, fonds et programmes des Nations Unies appuient-ils le Pôle ?

Les organismes, fonds et programmes qui se sont engagés à fournir des ressources humaines et/ou financières pour soutenir les opérations du Pôle sont les suivants :



Quelle est la structure du Pôle ?

Le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies est financé par les organismes, fonds et programmes cités ci-dessus à travers la mise à disposition de personnel et de ressources financières. La structure du Pôle, au sein de l'architecture générale faisant suite au Sommet sur les systèmes alimentaires, est présentée dans l'organigramme suivant.



Qui dirige les travaux du Pôle ?

La supervision du Pôle incombe à un groupe de pilotage composé des directeurs de la FAO, du FIDA, du PAM, de DCO et du PNUE. Le groupe de supervision assurera les concertations nécessaires avec le Bureau exécutif du Secrétaire général et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, en ce qui concerne les travaux du Pôle.

Le groupe de supervision rendra compte régulièrement des progrès et partagera les informations avec les Membres, la réunion conjointe informelle des organes directeurs des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), les Présidents des

organes directeurs des OSR, le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et le Forum politique de haut niveau, au travers du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Qui sont les membres de l'équipe du Pôle et quelles sont leurs attributions ?

Les membres actuels de l'équipe du Pôle sont les personnes suivantes :

- M. Stefanos Fotiou (FAO), Directeur du Pôle.
- Mme Sylvia Lopez-Ekra (DCO), Directrice adjointe désignée du Pôle.
- Mme Nadine Gbossa (FIDA), Chef, Moyens de mise en œuvre du Pôle.
- M. Svante Helms (PAM), Responsable désigné pour l'accompagnement de la mise en œuvre des feuilles de route nationales.
- Mme Lina Mahy (OMS), Coordinatrice de l'engagement.
- Mme Cinar Yavuz (FAO), Chargée de programme.

Sur demande du Directeur, dans le cadre de leurs fonctions au sein du Pôle, les membres de l'équipe représentent celui-ci. Pour réaliser leurs objectifs, tous les membres de l'équipe du Pôle peuvent contacter les représentants des pays, le système des Nations Unies et les acteurs de l'écosystème d'appui, conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués. Aucune autre personne ou entité n'est habilitée à représenter le Pôle ou parler en son nom en dehors des membres de l'équipe et des membres du groupe de supervision.

Comment le Pôle appuiera-t-il les pays dans leurs efforts pour transformer les systèmes alimentaires ?

Sur demande des pays, le Pôle appuiera le développement et la mise en œuvre des feuilles de route nationales de transformation des systèmes alimentaires. Tirant parti des capacités du système des Nations Unies à l'échelon national, régional et mondial, le Pôle soutiendra les dialogues sur les systèmes alimentaires nationaux et les feuilles de route nationales en coordonnant l'assistance technique et politique. Considérant des horizons temporels aussi bien à court terme qu'à moyen terme, le Pôle travaillera à analyser les requêtes et à trouver des solutions disponibles correspondant aux besoins des pays, en ancrant cet accompagnement, chaque fois que cela pertinent et applicable, aux bilans communs de pays (BCP) et Plan-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Le Pôle aidera également le réseau des coordonnateurs nationaux à partager leurs expériences et leurs connaissances, en vue de renforcer la collaboration, favoriser l'action intersectorielle et entretenir la solidarité à l'échelle mondiale. Les dialogues indépendants seront aussi encouragés, en tant que moyen pour permettre l'engagement complémentaire de tout un éventail d'acteurs susceptibles d'éclairer les priorités des feuilles de route nationales et d'accélérer l'action.

Plus d'informations sur l'appui aux pays seront apportées dans le prochain plan de travail biennal.

Comment le Pôle informera-t-il les gouvernements ?

L'une des fonctions essentielles du Pôle consiste à accomplir un travail de sensibilisation et à entraîner une mobilisation collective autour du rôle joué par la transformation des systèmes alimentaires dans la réalisation des ODD.

Les gouvernements seront régulièrement informés des avancées à travers :

- Le groupe de supervision.
- Les mises à jour provenant des réunions conjointes informelles des organes directeurs des OSR.
- Les consultations avec les présidents des organes directeurs des OSR.
- Les rapports relevant des structures et plateformes intergouvernementales existantes des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui apportent leur soutien aux opérations du Pôle.
- L'exploitation de toutes les possibilités de communiquer l'état des travaux du Pôle lors de sessions et d'événements importants organisés par des acteurs de l'écosystème d'appui.
- Un site web dédié au Pôle.

Comment le Pôle travaillera-t-il avec les bureaux de pays et les structures des Nations Unies pour appuyer les efforts nationaux de transformation des systèmes alimentaires ?

Le Pôle veillera à garantir le leadership des pays et une approche axée sur la demande. Dans les pays où le système des Nations Unies est présent, le Pôle aidera les coordonnateurs résidents et les équipes de pays à poursuivre leur travail avec les plateformes nationales et les partenaires gouvernementaux (par exemple les coordonnateurs nationaux) existants, en vue du développement et de la mise en œuvre des voies nationales de transformation des systèmes alimentaires. Le Pôle contribuera à s'assurer que les réalisations accomplies à l'échelon des pays soient partagées et connues. Le Pôle disposera d'un plan de suivi et d'évaluation, et communiquera les progrès effectués en utilisant les mécanismes et plateformes relevant des niveaux national, régional et mondial.

Qui fait partie de l'écosystème d'appui à la transformation des systèmes alimentaires ?

Le terme « écosystème d'appui » (en anglais *ecosystem of support*) est employé pour désigner un vaste groupe d'acteurs ayant appuyé le processus du Sommet sur les systèmes alimentaires ou ayant émergé à l'issue de ce dernier. Cela comprend des entités ayant une valeur éprouvée, appartenant ou non au système des Nations Unies, qui soutiendront les efforts menés par les pays pour mettre en œuvre leurs feuilles de route. L'écosystème d'appui inclut, sans s'y limiter, les coalitions et les initiatives actives issues du Sommet, les groupes de parties prenantes, le Groupe de travail des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les communautés scientifiques, les groupes de réflexion sur les systèmes alimentaires et d'autres acteurs.

Comment le Pôle s'engagera-t-il avec les coalitions issues du Sommet sur les systèmes alimentaires ?

Le Pôle fera le lien entre les diverses coalitions en conservant un registre accessible au public contenant les informations actualisées relatives à chaque coalition. Le Pôle sera un agent de liaison axé sur le client et il constituera une source d'information crédible pour l'écosystème d'appui et il contribuera à identifier les chevauchements, les complémentarités et les opportunités pour les actions conjointes.

Le Pôle mettra également en relation les coalitions avec les pays pour accélérer les actions de transformation des systèmes alimentaires. Les coalitions, les mobilisations et toutes les autres initiatives issues du Sommet de même que celles qui continueront à émerger seront invitées à faire régulièrement état de leurs avancées et à participer à un réseau d'apprentissage et de soutien mutuels. Plus d'informations sur l'engagement avec les coalitions seront apportées dans le prochain plan de travail biennal du Pôle.

Comment le Pôle collaborera-t-il avec les parties prenantes ?

Le Pôle collaborera largement avec les parties prenantes du secteur des systèmes alimentaires dans tous les domaines de travail, afin d'assurer un suivi solide au Sommet et la réalisation du Programme 2030 à travers la transformation des systèmes alimentaires. Il établira un Groupe consultatif sur l'engagement et le réseautage des parties prenantes – Stakeholder Engagement and Networking Advisory (SENA) Group – qui sera chargé de dialoguer avec le Pôle et de le conseiller au fil du temps, et qui aura lui-même nommé ses agents de coordination pour les divers ensembles d'acteurs – comme cela est indiqué dans la déclaration d'action du Secrétaire général des Nations Unies –, à savoir notamment les jeunes, les peuples autochtones, les producteurs, les femmes, la communauté scientifique et technologique et le secteur privé.

Le Groupe consultatif devra veiller à ce que les feuilles de route nationales, de même que les autres plateformes (telles que dialogues, coalitions, initiatives, etc.) nationales, régionales et mondiales connaissent et prennent en compte les perspectives et les points de vue de ces acteurs afin de renforcer l'efficacité, la transparence et l'inclusion. Il est attendu des membres du Groupe consultatif qu'ils activent et exploitent le pouvoir de leurs réseaux et communautés existants, qu'ils facilitent et créent le cas échéant de nouveaux réseaux de soutien, au sein des divers groupes d'acteurs et de manière transversale, et qu'ils génèrent des actions visant à favoriser les transformations des systèmes alimentaires préconisées au niveau national.

Le Pôle collabore-t-il déjà avec des organisations spécifiques hors du système des Nations Unies ?

Le Pôle s'appuie sur les biens et les compétences collectives des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui soutiennent ses opérations. Le Pôle travaille directement avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies pour s'assurer que les services d'appui aux pays soient fournis à travers les structures des Nations Unies existantes. La direction du Pôle a entamé des contacts informels avec de nombreux acteurs ayant exprimé le souhait de s'engager avec celui-ci, mais n'a pas à ce jour, établi de partenariat officiel entre le Pôle et des entités n'appartenant pas aux Nations Unies.

Comment contacter le Pôle ?

Si vous êtes un coordonnateur national et que vous souhaitez demander le soutien du Pôle, le premier niveau de contact devrait être le coordonnateur résident des Nations Unies dans votre pays. Vous pouvez toujours adresser votre message en copie à FSS-Hub@fao.org.

Si vous faites partie de l'écosystème d'appui et que vous aimeriez contacter le Pôle dans cette phase initiale de son activité, veuillez adresser vos demandes à FSS-Hub@fao.org

[Les informations contenues dans cette page sont correctes à la date de mai 2022]